



Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt

Négociations sociales et NAO 2010 une conclusion mitigée :

- plus 10 points pour les bas coefficients...au 1er mars.
- seulement 0,5% et 0,3% sur la valeur du point...

On peut considérer qu'une réponse a été apportée pour les bas coefficients avec l'équivalent de + 10 points, mais avec +0,5% au 01/07 et 0,3% au 01/11 d'augmentation générale de la valeur du point, *pour la Cgt rien d'historique puisqu'il reste encore 10 points à gagner pour combler le trou dans l'échelle des salaires..!*

Après la diffusion de la publication Cgt n°76 au mois de décembre 2009, le débat sur la revendication de + 20 points pour les bas coefficients s'est installée.

Une **intersyndicale** Cftc, Cfdt, Cgc, Sud et CGT s'est constituée avec comme revendication + 20 points pour tous, y compris pour les cadres.

Cette revendication ne répondant pas aux attentes des 1500 tramnots du bas de la grille, dans le déroulement de la négociation **l'intersyndicale** s'est rangée sur la revendication Cgt de + 20 points pour les bas coefficients de la grille jusqu'au 220.

La Cgt se félicite de cette attitude, elle a permis d'atteindre dans l'unité une première étape satisfaisante pour les Tramnots aux petits salaires avec + 10 points.

Contrairement aux déclarations faites dans la presse la revendication de + 20 points ne fait pas suite aux succès revendicatifs des agents du métro, elle remonte à bien plus loin : novembre 2006.

En novembre 2006 la Cgt revendiquait déjà le 220 à l'embauche pour les conducteurs, vous êtes invités à consulter l'historique de cette revendication sur : www.cgt-tu-toulouse.fr.

La Cgt démontrait déjà sur un tract publié le 14 novembre 2006 que l'échelle des salaires de la CCN n'était plus respectée, puisque l'écart entre les conducteurs et les agents de maîtrises exploitation était de 40 points à la place des 20 points prévus par la Convention Collective.

La Cgt a fait évoluer sa revendication pour demander +20 points pour tous les bas coefficients de la grille. (conducteurs, administratifs, techniques et reclassés, AIC/AIV etc, etc)

Les NAO 2010 se concluent donc avec une proposition de la direction d'une augmentation de la valeur du point de :

- 0,5% au 1^{er} juillet
- 0,3% au 1^{er} novembre,

avec :

- prime de vacances au 210, + 10 points
- Prime dimanche passé à 50€
- Prime théâtre passée à 15€...

La crise et les difficultés touchent toutes les familles tramnots, un effort supplémentaire aurait pu être demandé par l'intersyndicale à la direction mais....

Encore un regret pour la CGT, mais bien plus important celui-ci, la loi régissant les négociations NAO précise que l'on doit aussi aborder les questions de conditions de travail.

Une fois de plus ces questions passent à la trappe.

En attendant les voltigeurs attendent toujours un roulement, les conducteurs la suppression des équipes coupées 1 et 2, attendent la suppression des coupures les samedi et dimanche etc.. etc. Et la direction continue à presser les conducteurs comme des citrons.

SOMMAIRE

Page 2 : Comité d'Entreprise—Groupes privés

Page 3 : Commission mutuelle

Page 4 et 5 : Les potins du réseau

Page 6 et 7 : Compte rendu délégué du personnel

Page 8 : Services techniques

www.cgt-tu-toulouse.fr

2 Comité d'Entreprise

Le syndicalisme CGT s'oppose aux pratiques de la direction.

Lors du CE du 28/01/2010, l'ordre du jour établi conjointement par la Direction et le Secrétaire du CE comportait des points litigieux.

Un point portait sur les futurs conducteurs d'essai Tram, l'autre sur les horaires du point de vente de l'aéroport de Blagnac et le dernier sur les modifications des roulements des contrôleurs sûreté.

Pour les 2 premiers, le CHSCT n'ayant pas été consulté, la CGT a refusé qu'ils soient présentés en CE tant que le CHSCT n'a pas émis son avis.

BIZZARE tout de même, qu'il n'y ait pas plus de concertation et de cohésion entre les 2 instances CE et Chsct puisqu'elles sont tenues par le même « syndicat » ???

Comment ces sujets peuvent-ils arriver aussi facilement en CE pour validation..?

Fort heureusement le syndicalisme CGT veille et s'occupe des conditions de travail de TOUS les traminots, sans cela le patron ferait ce qu'il veut.

Pour le 3^{ème} point, le directeur du service sûreté envoie, comme d'habitude, un responsable au casse pipe présenter les dossiers à sa place.

D'une part les documents présentés en séance sont différents de ceux adressés aux élus et d'autre part les documents présentés sont incompréhensibles et incohérents.

Ce point a été reporté également à une date ultérieure.

Tout est dit dans ces quelques phrases sur le tenue du Comité d'Entreprise à Tisséo...la direction a les mains totalement libre pour imposer ce qu'elle veut.. Les Secrétaires du CE et du CHSCT sont d'une souplesse exemplaire face à la direction.....

INFO Direction:

Le Directeur Général des Services nous informe du passage en EPIC le 1er avril 2010 et que le Conseil d'Administration à nommé Mr Gérard

Kéolis, Véolia, Transdev : des groupes financiers qui ne cherchent que le profit

Ces groupes ne se trompent, ils veulent remporter des appels d'offres pour gérer les services publics de transport.

Ce sont les collectivités et les contribuables qui financent les transports et ce sont les actionnaires de ces groupes qui se remplissent les poches.

A Toulouse nous mesurons de jour en jour la pertinence d'avoir une régie publique en lieu et place des requins de la finance « Véolia ou Kéolis ».

Les négociations salariales de ces 3 dernières années à Tisséo en sont une belle démonstration

On peut constater qu'il n'en ait pas de même pour les salariés des réseaux exploités par ces groupes financiers.

Le dernier appel d'offre de Lyon, remporté par Kéolis, illustre bien les volontés de ce groupe: remise à plat de 70 ans d'accords d'entreprise, politique d'austérité salariale, aucun dialogue social, application stricte de la CCN, conditions de travail d'un autre monde...etc..

- **Kéolis** : 160 filiales dans 9 pays d'Europe, plus

de 40 000 salariés dont plus de 29 000 conducteurs.

Un chiffre d'affaire qui représente 3,2 milliards d'euros en 2008 (+12% par an depuis 2001).

- **Véolia transport** : **chiffre d'affaires de 6,05 milliards d'euros**

- **Transdev** : **chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'euros.**

- **Véolia/Transdev fusion** : **Chiffre d'affaires 9 milliards d'euros.**

Face aux politiques des groupes de transports responsables de la casse sociale dans les réseaux urbains (**Lyon**, Reims, Valenciennes, Bordeaux...) visant à remettre en cause tous les acquis sociaux des traminots des transports urbains avec la complicité des Autorités Organisatrices qui cautionnent et partagent ces orientations, face à cela la fédération des transports CGT a décidé de réagir.

Le 11 mars 2010 les syndicats CGT, FO, CFTC, CFE-CGC et FNCR appellent à une journée d'action et de manifestation devant le siège Kéolis à Paris, pour défendre le statut social des traminots, dénoncer la politique des groupes et interpeller les Autorités Organisatrices pour l'intégration de normes sociales de haut niveau dans les futurs contrats de délégation de service Public.

Compte rendu de la commission mutuelle du 08 / 12 / 2009

3

En résumé, **la gestion du contrat est déficitaire**, le ratio pour les six premiers mois de gestion pour 2009 s'élève à **104,32%**.

La Cgt a fait remarquer qu'une gestion à l'équilibre serait préférable pour éviter toute surprise.....

Pour qu'un contrat soit correctement géré il faut dans l'absolu collecter 100 en cotisations pour dépenser 100 en prestations.

En règle générale les "bonnes mutuelles" collectent 100 et dépensent entre 90 où 95, préservant ainsi quelques provisions pour éviter les surprises aux cotisants et pour voir venir, comme l'on dit. Ces réserves sont aussi retournées vers les adhérents en créant des centres dentaires, optiques, etc, etc...

La gestion déficitaire choisie par Aon consiste à gérer le risque pour un assureur, mais attention tout cela ne reposant que sur nos cotisations, **la plus petite difficulté peut conduire à de fortes augmentations ou à une brusque limitation des prestations.**

Autre remarque importante faite par la Cgt concerne les frais de fonctionnement qui s'élèvent à 11% ce qui est à notre avis excessif.

De plus ces frais augmentant proportionnellement au nombre d'adhérents, c'est tout bénéfique pour Aon...!

Pour les actifs la proposition d'augmentation est de **+ 3,80%** pour amortir les indexations contractuelles.

La cotisation passerait de 55,84€ à 57,96€ soit une augmentation de 2 % pour un actif individuel et de + 2% à + 5,02% pour les ayants droits en fonction des situations.

La Cgt revendique que cette augmentation soit entièrement prise en charge par la direction de l'entreprise.

Pour les retraités leur contrat a un ratio à **135,29%** et c'est la douche froide l'augmentation proposée est de **+ 15%**.

La Cgt a indiqué que cette augmentation était inadmissible pour les retraités.

Cette augmentation fait suite à une forte augmentation de l'hospitalisation pour le premier semestre de 2009 et qu'AON choisit de provisionner pour amortir les frais d'hospitalisation éventuels sur 2010.

La Cgt a protesté en indiquant que rien ne permettait de prévoir un même taux d'hospitalisation sur l'année 2010 et que cette augmentation ne se justifiait pas.

Immédiatement le représentant AON a indiqué qu'il pensait pouvoir défendre auprès d'AON une limitation de cette augmentation aux alentours de + 9% , soit - 6% en cinq minutes, étrange, étrange....

Le déficit du contrat restera structurel pour 2010, autant pour les actifs que pour les retraités, pour la Cgt c'est un risque important qui ne manquera pas de retomber sur les Traminots...!

La CGT rappelle que depuis 2008, les retraités CGT ont entamé des démarches auprès d'une véritable mutuelle : la MGTS.

Depuis, les actifs peuvent faire adhérer leur famille à la MGTS au sein du groupe « Conjointes et enfants d'actifs de Tisséo ».

La MGTS dispose d'agences sur Toulouse et d'un esprit mutualiste basé sur des valeurs solidaires.

La Mutuelle MGTS a augmentée mais n'a pas atteint les tarifs de l'assurance santé Aon de Tisséo.

Nous avons obtenu en plus une amélioration de la MGTS qui prend en charge dorénavant les frais d'ostéopathie.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter un militant CGT.

Les potins

Gratifications à la "gueule du client" !

Le directeur de la Sûreté a témoigné d'une volonté de nuire en divisant les salariés en attribuant à quelques salariés une gratification exceptionnelle pour créer des jalousies.

Belle démonstration d'une prime à la tête du client qui récompense seulement 3 ou 4 personnes. Merci M. le directeur pour toutes celles et ceux qui font très bien leur boulot et qui n'ont aucune gratification...ils apprécieront votre esprit d'équipe !

Cette nouvelle injustice

La Cgt gagne en justice...mais...

En effet, suite à la mise en place d'un roulement de travail la direction de l'entreprise n'a rien trouvé de mieux que de faire payer aux traminots ses propres incompétences.

Devant l'entêtement de la direction, un militant de la Cgt a porté l'affaire devant le tribunal des prud'hommes, il a eu gain de cause le 19 janvier dernier.

Malgré la décision des Prud'hommes, la direction, pour quelques heures et quelques malheureux euros,

fait appel de cette décision.

La Direction refuse de reconnaître ses propres erreurs et démontre ainsi son esprit de dialogue « anti social » à Tissé. Elle ose dilapider l'argent public dans des frais de justice car ce n'est pas son argent, contrairement au salarié, qui doit engager ses propres deniers pour pouvoir se défendre. A suivre.

Pour mettre fin à ces pratiques votez CGT aux prochaines élections DP et CE de mai 2010.

DRC unique... une question à traiter en urgence !

La CGT a toujours revendiqué la mise en place d'un DRC unique à Tissé.

Cette demande trouve sa justification dans la situation des DRC actuels qui laissent de côté beaucoup trop d'agents.

La Cgt demande régulièrement à la direction l'ouverture d'une négociation pour trouver un accord sur un DRC unique qui prenne en compte toutes les catégories professionnelles de l'entreprise (administratifs, reclassés, AIV, AIC, etc...)

Sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, la Cgt se retrouve bien seule et la direction profite du silence des autres syndicats pour taper en touche.

Pour que ce DRC unique voit enfin le jour la seule solution c'est que les Traminots portent la Cgt à la première place lors des prochaines élections.

Pour gagner sur cette revendication votez CGT aux prochaines élections DP et CE de mai 2010.

"Agent de maîtrise" hors

Est-ce que les consignes de la direction responsables des dérives que nous observons ?
Pour la CGT c'est OUI.

La preuve, devant la pression permanente, de maîtrises en des « managers » et les « unités élémentaires de travail », quelquefois dépasser leurs prérogatives, se permettent de conduire en dehors de leur temps de travail, demander permis de conduire, attestation de contrôle de dotation...

La Cgt a demandé en Délégué du Personnel de justifier de ces méthodes.

Il est possible que la pression du management supporter pour certains agents de maîtrise. Dans ce cas, il est grand temps que tous les ouvriers et cadres nous résistions à la folie d'être déconnecté de la réalité du travail..en nous tournant vers la Cgt...

Pour mettre fin à ces pratiques votez CGT aux prochaines élections DP et CE de mai 2010.

Indemnité pour les "petits"

En décembre, la CGT a demandé une indemnité de déplacement pour les conducteurs affectés sur un autre site que leur.

En effet, de plus en plus de conducteur voltigeur d'Atlanta, sont affectés sur des équipes à Langlade.

Si les contrats de travail de TOUS les conducteurs sont identiques pour une embauche tout réseau, il n'en reste pas moins certaines inégalités de traitements.

La Direction a demandé la création d'une indemnité de déplacement pour les conducteurs affectés sur un autre site que leur.

La direction a refusé de compenser les déplacements des conducteurs. Les cadres sont affectés sur des équipes à poids...de

La CGT a demandé la création d'une indemnité de déplacement pour les conducteurs affectés sur un autre site que leur.

Pour mettre fin à ces pratiques votez CGT aux prochaines élections DP et CE de mai 2010.

LIGNE 42

Comment le RSB ose-t-il encore se moquer des conducteurs en dégradant leurs conditions de vie et de travail .

Depuis que la ligne 42 fait l'objet de mesures des temps parcours (OPHOR), il serait temps que la

direction

Il s'agit toujours de cela chaque jour.

La CGT a demandé la création d'une indemnité de déplacement pour les conducteurs affectés sur un autre site que leur.

du réseau ⁵

Retenues sur salaires aux conducteurs de la nuit..!

des clous...!

du réseau bus sont
s..?

transformer les agents
s conducteurs en des
es maîtrises arrivent à
ttant d'interpeller des
de travail pour leur
FIMO » et effectuer un

el à la Direction de se

ment soit trop forte à
e et cadres, si c'est le
s, employés, maîtrises
objectif irréalisable et

**es pratiques votez CGT aux
ns DP et CE de mai 2010.**

s" voltigeurs.

tion est entièrement
ple de cette situation
r des catégories de
urs voltigeurs divise et

ction refuse cette
ation demandée par la
s il semblerait que les
ient indemnisés lors de
éplacements. Deux
eux mesures ???

étièrera cette demande
parer une nouvelle
sociale.

**mettre fin à ces injustices
GT aux prochaines élections
DP et CE de mai 2010.**

tion arrivent à les analyser .

avère aujourd'hui, qu'il n'ont
ours pas examiner ces temps et
revient systématiquement
ue année.

GT pour sa part travaille, fait
relevés, des pétitions sur cette
qu' elle a transmises au RSB.

La prime de nuit met les conducteurs
dans une impasse...

En effet pour évènement comme la fête
de la Musique où le réseau est prolongé
de deux heures, la direction paye ces
heures supplémentaires au taux normal
alors qu'il serait juste de payer ces
heures en heures de nuit.

Oui mais voilà, un accord d'entreprise
ayant validé l'attribution d'une prime
plutôt qu'une majoration en pourcentage
prive les conducteurs de leur dû.

Lors de la dernière fête de la musique
les conducteurs ayant refusé de faire
deux heures de supplément, la direction

pour se venger leur retient ces heures.

Le problème c'est que les conducteurs
ont effectués l'intégralité de leur équipe
et que leur paye est amputée de deux
heures.

La Cgt demande à la direction de
reconsidérer sa position et de rendre
aux conducteurs les heures quelle leur
doit.

De plus la Cgt demande l'ouverture
immédiate de négociations pour le
paiement des heures de nuit entre
22.00h et 6.00 h.

**Pour mettre fin à ces injustices votez CGT aux
prochaines élections DP et CE de mai 2010.**

Salaire amputé

A la dernière réunion des
DP, la Direction se
dédouane d'une question
et se pose en victime.

**La question n°
8927/01/2010 était :**

La CGT est profondément
scandalisée de constater
encore une fois qu'un de
nos collègues est victime
de votre pouvoir
discrétionnaire.

Laisser vivre une famille
avec une rémunération
mensuelle de **315,49€** est
purement inhumain
sachant que vous n'avez
même pas daigné prévenir
ce salarié. Etes vous au
dessus des lois pour ne
pas respecter les articles

L.3252-2 et L.3252-3 du
Code du Travail ?

La CGT vous demande de
restituer intégralement la
somme « dérobée » et de
prévoir avec le salarié un
échancier mensuel
maximum saisissable
conformément au barème
en vigueur depuis le 1^{er}
janvier 2009 applicable en
2010.

Réponse de la Direction :
Nous sommes pour notre
part profondément
scandalisés du ton
agressif et polémique de
la question...bla bla bla.

**Sans l'intervention de la
CGT, notre collègue aurait
été victime d'une retenue
sur salaire abusive le**

laissant avec 315,49€
comme salaire en
décembre 2009.

**Grace à la CGT, notre
collègue conducteur
aura la restitution de
son salaire puis la mise
en place d'un
échancier pour étaler
ses prélèvements.**

**Pour la Cgt pas
d'ambiguïté ce n'est
pas la faute de nos
collègues de la DRH,
mais bel et bien de
celle ou celui qui a
donné l'ordre de
procéder à une telle
injustice sociale.**

**Pour mettre fin à ces pratiques
votez CGT aux prochaines
élections DP et CE de mai 2010.**

**La CGT exige un TM vacance dès
avril 2010 avec des temps parcours
permettant aux conducteurs
d'exercer leur métier en toute
sécurité.**

Les « méthodes » ont le temps de
proposer un nouveau TM en prenant
en compte les relevés OPTHOR des
vacances toussaint et Noël, et les

relevés effectués par le RSB (Grâce
aux militantes CGT, une réserve est
en place sur les équipes 4 et 16
depuis les vacances de Noël...)

La CGT exige l'affichage du TM
Vacances **avant le 19 mars 2010
et attend une réponse à son
courrier du 19 janvier 2010
adressé à Monsieur Bodin !!!**

Réunion des délégués du Personnel du 29 janvier 2010

Compte rendu de quelques questions posées en instance par la **CGT...**

Congés d'été

La direction s'oppose à la modification des dates de la période 61 pourtant non conforme aux accords. Cette période doit vous assurer 3 semaines pendant les vacances scolaires. Les salariés ayant cette période et souhaitant avoir 3 semaines pendant les vacances scolaires doivent informer la direction par courrier.

En cas de problème, n'hésitez pas à contacter un militant CGT.

Couloir de Bus

L'étroitesse des couloirs de bus nous pénalisent notamment sur les boulevards et les stationnements sur les trottoirs aggravent nos conditions de circulation.

La direction ne peut pas verbaliser sur les trottoirs, quant aux pouvoirs publics ils ne souhaitent pas élargir les couloirs...alors prudence!

Ligne 42/44

Des études sont réalisées sur les temps parcours pour la mise en application sur le futur TM.

En attendant la CGT demande des renforts de ligne pour palier à tous les retards.

Journée neige

La direction prend à sa charge la journée du 9 et au cas par cas pour celle du 10...et uniquement pour les conducteurs. **PUREMENT SCANDALEUX car inégalités de traitements !!!**

La CGT a interpellé en Comité d'Entreprise le DGS, Olivier Delcour, pour que tous les salariés n'ayant pu se déplacer (et pour cause) le 9 janvier soient traités d'égal à égal quel que soit le service. **Nous attendons sa réponse au prochain Comité d'Entreprise du 3 mars.**

Prime Voltigeurs

La direction refuse d'allouer une compensation aux voltigeurs affectés sur une équipe complète et sur un site autre que le leur.

Encore une décision anti-sociale qui aggrave les conditions de travail... alors que les Cadres, eux, semblent être indemnisés !!!
Merci patron, les voltigeurs apprécieront !

Roulement voltigeurs

Depuis des années, la CGT demande un roulement de repos/travail pour les voltigeurs. Cette question devrait être discutée lors de prochaine réunion sur les conditions de travail.

Couloir de bus...bis

Tous les bus doivent emprunter les couloirs de bus conformément au Code de la route et aux panneaux de signalisations à caractères obligatoires (blanc sur fond bleu).

Concernant celui du boulevard d'Atlanta, la CGT demande à la direction de lui fournir l'arrêté préfectoral autorisant l'inverse aux bus Tisséo !
La direction ne peut le fournir, et pour cause !!!

Donc conducteurs (trices) ATTENTION, en cas d'accident c'est le titulaire du permis de conduire, et lui seul, le responsable devant la justice.

La CGT vous conseille de respecter le Code de la route et pas les notes de service « bidon » tant qu'un arrêté préfectoral, joint à bord des véhicules, ne vous autorise pas le contraire...!

Tenue vestimentaire

Depuis des mois et des mois la CGT demande une négociation pour le nettoyage des tenues des services techniques.
Des négociations devraient débuter durant ce premier trimestre 2010.
Concernant le temps d'habillage et de déshabillage pour les salariés des services techniques, la direction fait appel de la décision du TGI de Toulouse pour que conformément à la demande de la CGT, des négociations s'ouvrent pour finaliser un accord. A suivre.

Station Argoulet

Les feux tricolores aux heures de pointes ne donnent plus la priorité aux bus. Cette décision émane des services circulations de la mairie.
La CGT demande que tous les temps parcours soient modifiés rapidement pour éviter une fois de plus que ce soient les conducteurs les « cocus de l'histoire ».

Circuits Scolaires

Enfin, à force d'insistance des élus CGT, les études sont en cours pour identifier les arrêts communs et les isolés.
Les possibilités et les dossiers seront transmis aux services respectifs pour que des potelets soient implantés...
Seul bémol la direction n'a pas précisé l'année !!!

Côte de St Génies

Là aussi...ENFIN, et c'est peu dire, à force de rabâcher et dénoncer la dangerosité de cette route départementale, la direction accepte la proposition de la CGT pour effectuer l'aménagement des 3 principaux virages.

Rien n'est fait car il faut que les autorités compétentes acceptent et mettent en œuvre les travaux.

Mais c'est une avancée significative puisque les démarches sont commencées et les dossiers en préparation avec les autorités compétentes.

La CGT ne lâchera pas ce dossier. A suivre...

Ligne 60/69

La Direction étudie le repositionnement dans la commune d'Aucamville de l'arrêt « Salvy » en sens retour, car il est inadmissible et dangereux de l'effectuer en plein carrefour.

Tickets restaurant

La CGT demande que la prime de repas décalé ne se substitue pas à l'attribution du ticket restaurant.

Pour des problèmes avec l'Urssaf, il est impossible de cumuler les deux.
Par contre la direction refuse de renommer cette indemnité de repas décalé qui pourrait alors être cumulée avec le Ticket restaurant.

AIC/AIV

La CGT demande que les roulements soient édités comme à l'exploitation 2 mois avant.

Soi-disant qu'avec les nouveaux métiers c'est impossible ?!

Concernant le nouveau métier, les agences commerciales sont « repensées ». Par conséquent les réunions promises par le responsable sont reportées....

Par contre la CGT demande que les nouvelles tâches ne soient pas imposées aux salariés tant que le nouveau métier n'est pas « repensé » et présenté aux Chsct et au Comité d'Entreprise.

SERVICES TECHNIQUES

**STOP AU MANAGEMENT
PAR LA PEUR, PAR LA
PRESSION ET LA MENACE !**

4^{ème} arrêts de travail dans les services techniques depuis 10 mois.

L'arrivée du nouveau « leader » du staff direction, M. Clayette, en place **depuis...10 mois** est sûrement une pure coïncidence avec la dégradation des relations de travail...? ? ?

La politique managériale par la pression, la peur, la menace et la suspicion dans les services techniques atteint aujourd'hui ses limites.

Le mercredi 17 février à 8h00, à la suite de pressions et de menaces incessantes, un salarié a été conduit à la médecine du travail : **bilan 16/12 de tension artérielle, un arrêt de travail...et des complications à la clé pour l'état de santé de l'ouvrier.**

BRAVO à la direction et son fidèle staff, vous avez réussi à « casser » un collègue.

Avez-vous envie de rejoindre dans le palmarès de la honte, Renault ou France Télécom, et d'avoir un nouveau suicide au travail ?

Les salariés en ont ras le bol et avec la CGT disent STOP !

En opérant immédiatement un arrêt de travail, les techniques ont provoqué une réunion avec la direction pour dénoncer et condamner ces pratiques et exiger une autre politique sociale à Tisséo régie.

Aujourd'hui la direction mesure toutes les conséquences de ses réorganisations, restructurations et autre politiques basées sur la productivité et la rentabilité.

Ces politiques sont mises en place délibérément visent à :

1. Sous dimensionner le volume d'heures par rapport aux charges de travail ;
2. Calculer à minima les effectifs;
3. Culpabiliser les salariés qui se retrouvent dans l'impossibilité de tenir les cadences;
4. Instaurer un management par la pression, la peur, l'agressivité et les menaces;
5. Sanctionner immédiatement tout manquement;
6. Ne pas donner les moyens afin casser l'outil de travail;
7. Refuser tout dialogue social !!!

La direction menace les salariés qui ne peuvent tenir les cadences imposées, de faire SOUS TRAITER les activités des services techniques !

Purement scandaleux !!

La CGT rappelle à tous les « nostalgiques » des entreprises privées que :

- **personne ne les retient à Tisséo !!!**
- **à Toulouse nous sommes dans une gestion publique en Régie assurant une mission de service public aux services des usagers ... loin des critères de rentabilité et de productivité, synonymes de destruction sociale.**

La politique annoncée par le Maire de Toulouse lors de sa campagne, puis comme Président du SMTC semble bien éloignée du quotidien des salariés (ées) de Tisséo Régie.

Je souhaite :

- me syndiquer
 prendre contact



Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom :Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Date d'entrée.....Qualification.....

Bulletin à transmettre à un militant ou à Cgt-TU 9, rue Michel Labrousse 31081 Toulouse Cedex
E-mail cgt.tisseo@laposte.net - tel 05 62 11 29 78 - fax 05 62 11 29 96

**Pour mes revendications, pour mes droits,
je me syndique**

avec

**la
cgt**

**Gagner
c'est possible**

Le site Internet : www.cgt-tu-toulouse.fr